



Procès-verbal
du conseil d'école extraordinaire du 26 septembre 2023
Ecole élémentaire Jules Verne

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 26 septembre 2023, en session extraordinaire à partir de 17h30.
Le secrétaire de séance en sera Madame Labasque

Personnes présentes :

Pour la municipalité :

Mme l'adjointe aux affaires scolaires, Mme Bossuyt

Les enseignants :

Mme Avignon, Mme De Noni, M. Doriath, Mme Hoffmann, Mme Kernacker, M. Ludwig, Mme Maurer, Mme Meyer, Mme Schmitt, Mme Schneider, Mme Wattebled, Mme Weber, Mme Wendel
Mme Labasque, directrice

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Bornert, Mme Marchal (courriel), Mme Jourdan Poulain (courriel), Mme Sprauer (courriel), Mme Boudaud (courriel)

Mme Guechtouli, M. Larchères, Mme Ostertag, M. Rebholz, excusés

Point à l'ordre du jour : Modalités des élections de représentants de parents d'élèves au Conseil d'école

L'alinéa 1 de l'article R411-12 du décret du 14 août 2023 précise que "le directeur d'école organise les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école **selon les modalités qu'il fixe après consultation du conseil d'école**".

Ceci signifie que cette année, les directeurs d'école doivent réunir, **avant les élections**, un conseil d'école extraordinaire avec les membres qui le composaient en 2022-2023, afin de définir les modalités qui seront applicables aux élections à venir.

Deux possibilités sont offertes : le vote direct, et le vote par correspondance.

Après délibération, décision du vote par correspondance pour l'année 2023-2024 et les suivantes.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée.

La directrice,
Nathalie LABASQUE